



**FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019**



Nom:..... Prénom:..... Date de naissance:.....  
 N° de licence :..... N° Portable :..... N° de tél :.....  
 Adresse:.....  
 email:.....  
 Catégorie B M C J S1 S2 S3 Sexe : M F Arc CL BB AP 2ème club:.....  
 Date du certificat médical:..... Nom du médecin:.....

Le certificat est valable 3 ans : pour un le renouvellement , remplir le questionnaire que vous avez reçu de la FFTA et nous le joindre

Président: Bauler Jeannine  
 Tel: 06 07 59 07 80  
 Trésorier: Schmitt Ghislain  
 Tel: 07 81 00 26 98

COTISATION ANNUELLE 2018/2019		
ADULTES	Pratique en compétition	101,00 €
	Pratique club	92,00 €
	Sans pratique	56,50 €
JEUNES	Né entre le 01/01/2001 et le 31/12/2008	69,00 €
	2ème club (personne déjà licencié dans un autre club de tir à l'arc)	35,00 €

Je soussigné(e) ....., (archer, père, mère, responsable légal\*)

- Autorise les Archers de l'ESH à diffuser des photos ou images.\*
- N'autorise pas les Archers de l'ESH à diffuser des photos ou images.

Certifie avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé préalable au renouvellement d'une licence sportive

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) ....., (archer, père, mère, responsable légal\*), autorise l'enfant.....  
 A pratiquer le tir à l'arc au sein du club des Archers de l'ESH, dont les lieux et créneaux horaires prévus à cet effet ainsi qu'aux différentes activités proposées au club qui me seront communiqués.

**J'autorise ou n'autorise pas\* mon enfant de moins de 18 ans à quitter seul les lieux d'entraînements. En cas d'autorisation, je décharge le club des Archers de l'ESH de toute responsabilité en cas d'accident ou de problèmes.**

**Je donne mon accord pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant pour participer à dees rencontres ou compétitions.**

**J'autorise le Responsable de l'encadrement à prendre en mon absence et en mon nom toute décision de soins ou d'hospitalisation nécessitée par l'état De santé mon enfant OUI – NON \***

**La responsabilité du club des Archers de l'ESH ne pourra être mise en cause en cas de problème survenue en dehors des lieux et horaires qui m'ont été communiqués.**

**En cas de modification d'horaire et ou lieu de pratique, les Archers de l'ESH s'engage à me prévenir dans les meilleurs délais.**

**PREVENIR EN CAS D'URGENCE**

Mme , Mr \* ..... Tél:..... Mobil.....

Fait à .....Le.....(Signature peecedée de lation lu et approuvé)

ENTRAINEMENT	ENDROIT	HORAIRE	CONCERNE
LUNDI ET JEUDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	21H05 à 23H (octobre à février)	ADULTES COMPETITEURS
MARDI ET VENDREDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	19H35 à 21H	ECOLE DE TIR DE BEJAMIN A JUNIOR
MARDI ET VENDREDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	21H à 23H	TOUS LES ARCHERS ADULTES
SAMEDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	16H30 à 18H30	ENTRAINEMENT LIBRE SURVEILLE
DIMANCHE	SALLE DE LA BALLASTIERE	9H à 11H	ENTRAINEMENT LIBRE SURVEILLE
TOUS LES JOURS	TERRAIN DU CANAL	HORAIRES LIBRES POUR LES ARCHERS ADULTES POSSEDANT LA CLE	

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à la porte de la salle à 21H  
 Tout manquement de discipline ou de sécurité pourra être sanctionné temporairement par l'interdiction d'accès par le responsable, et voir un renvoi après décision et notification du comité,

SITE: <http://lesarchersdelesh.sportsregions.fr>

**OBLIGATOIRE**

**Port de basket dans la salle, l'achat de 6 flèches minimum, 1 protège bras, une palette et un certificat de non contre indication pour la pratique du tir à l'arc en compétition à jour au 1er octobre 2018 et valable 3 ans**

\* rayer les mentions inutiles